



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Mars 2021

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

EDITO

Tenir bon dans la durée ... sans céder à la force de l'habitude ...

Une année, déjà, que la pandémie nous met à l'épreuve, dans notre vie personnelle, notre vie sociale. Comme toutes ces maladies, la Covid-19 ne disparaîtra pas brutalement. Mais les progrès de prise en charge médicale, déjà sensibles, les mesures de protection, où la vaccination tient une place importante, feront reculer progressivement la pandémie.

La crise sanitaire est un révélateur impitoyable des fractures dans notre société. Nous les avons maintes fois dénoncées.

Ne nous habituons pas à voir les plus précaires basculer de la pauvreté dans la misère.

N'oublions pas les insuffisances dans la médicalisation des EHPAD et dans la prise en charge du « Grand âge » par un personnel suffisant et formé.

N'acceptons plus une gestion uniquement comptable du système hospitalier. Soyons vigilants sur les « mesures d'urgence », prises hors de tout contrôle démocratique, face à une partie de la population dont le désarroi ouvre la porte aux extrémistes.

Construire dans la solidarité ...

Le « Pacte du pouvoir de vivre », social et écologique, signé par 60 organisations, jette des bases pour sortir de la crise.

De manières différentes, les jeunes et les personnes âgées payent le plus lourd tribut. La solidarité intergénérationnelle, y compris financière, est indispensable.

Avec cette pandémie les pays les plus pauvres ont un besoin vital d'aide médicale et économique.

Bulletin de santé de l'UTR-14 ...

En 2020, le nombre d'adhérents de l'UTR-14 augmente (311 pour 304 en 2019).

Le saut technologique de la visioconférence a permis de reprendre un rythme normal de réunions (Bureau, Conseil). Le Congrès de l'UTR-14, deux fois remis, est fixé le **1er juin 2021**, il se tiendra également à distance, selon des modalités très proches de nos Congrès habituels.

Par contre, nous ne tiendrons pas notre l'Assemblée annuelle, ouverte à tous, faute de pouvoir lui garder son aspect convivial.

Nous avons ouvert deux chantiers en regard de la situation actuelle : « la politique de santé » et « les moyens de communication » (internes et vers l'extérieur.) Vous serez sollicités sur ces sujets.

Portez-vous bien ...

Le secrétaire : Jacques Hébert.

Sommaire :

Page 2 :

- Raymond Belhoste
- paroles d'adhérente
- changements à l'utr

Page 3 :

- la santé en question

Page 4 :

- attestations fiscales
- élections TPE

Accueil des nouveaux adhérents

Judi 15 Avril
de 10 h 00 à 12 h 00

les nouveaux
adhérents, depuis
novembre 2019,
seront conviés à
une rencontre :
grande salle à la
maison des
syndicats (salle
suffisamment
grande pour
respecter les
distances)

Réunions professionnelles et permanences

Vous serez
prévenus de la
reprise des
permanences du
premier lundi du
mois

**La SSR F3C a
prévu un accueil
le 1^{er} juin (14 à 16 h)**

Paroles d'adhérente

Accompagnante en soins palliatifs*

Marie-Thérèse : à la retraite, j'ai rejoint une association de développement de la culture en milieu rural et une association de randonnée pédestre. 4 ans après j'ai voulu utiliser mon expérience (militante syndicale et infirmière au CHU) en rejoignant l'**ASPEC (Association de Soins Palliatifs En Calvados)**.

En cancérologie en fin de carrière, j'avais vu l'importance du temps d'écoute et de présence dont ont besoin ceux qui allaient partir.

Pierre : comment et dans quel cadre intervient l'association ?

Marie-Thérèse : Les bénévoles formés et suivis en équipe donnent de leur temps pour écouter ceux qui souffrent, en centre hospitalier, en EHPAD ou à domicile. C'est un geste d'**humanité**, leur présence dit à ceux qui vont partir qu'ils existent et font toujours partie des vivants.

C'est du temps gratuit, de l'écoute, de la présence, parfois en silence en tenant simplement la main.

Pendant le premier **confinement** toutes les visites ont été suspendues, nous avons eu le sentiment d'abandonner ceux qui souffrent, même si nous sommes restés en contact téléphonique avec les soignants.

Actuellement, masqués, ne plus pouvoir les toucher, les rassurer par notre proximité reste difficile.

C'est dans le cadre de la loi de 1999 sur les soins palliatifs que **l'intervention de bénévoles est possible en complément des soignants**.

Nous assurons l'écoute et l'accompagnement des personnes malades mais aussi des proches, et participons au développement de la culture palliative.

L'accompagnement, c'est vivre des moments de partage, de rire, de tristesse, mais aussi recevoir des moments d'humanité. Beaucoup de bénévoles disent recevoir plus qu'ils ne donnent.

Notre association travaille avec les autres associations d'aide dans le collège des associations de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, voir : <http://www.sfap.org>)

Pierre : tu devais participer à une rencontre nationale CFDT intitulée « une fin de vie dans la dignité » journée annulée du fait de la Covid. Quel message voudrais-tu faire passer ?

Marie-Thérèse : il importe, au-delà des discours et avis tranchés, de partir de la réalité du terrain. Être écouté, entendu, reconnu jusqu'à la fin comme un être vivant et pas seulement mourant modifie bien souvent les demandes de ceux qui partent.

* Soins palliatifs : soins délivrés par une équipe interdisciplinaire dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Changements à l'UTR :

Le Conseil a élu **François-René Durrieux**, membre du Bureau, **trésorier** de l'UTR en remplacement de Gérard Huaut. **Eugénie Pouthas** est élue au Bureau et devient **trésorière-adjointe**, fonction vacante ces dernières années. **Gérard Françoise** prend en charge le dossier **MGEN-solutions**, mutuelle complémentaire santé, à la place de Noël Chevereau.

Merci à Gérard et Noël pour les nombreuses années où ils ont assuré, avec compétence et sérieux, les tâches qui leur avaient été confiées.

Raymond Belhoste nous a quittés ...

Le 22 novembre, notre camarade et ami est décédé à l'aube de ses quatre-vingt-seize ans.

Il a longtemps exercé la profession de VRP (voyageur, représentant et placier), salarié qui démarchait une clientèle d'entreprises ou de particuliers pour un ou plusieurs employeurs.

D'abord à la CFTC puis à partir de 1964 avec la CFDT, il a accompli un travail important de syndicalisation dans sa profession, en Haute-Normandie, puis en Basse-Normandie. Il accède ensuite à des responsabilités nationales, pour les VRP, avec le Syndicat Commerce-Services.

Il aimait évoquer les difficultés de l'action syndicale avec des salariés totalement isolés, travaillant pour des entreprises très différentes et le combat pour faire appliquer et améliorer la convention collective spécifique qui avait été obtenue.

Retraité, Raymond devient, de 1990 à 1995, **secrétaire de l'Union Locale des retraités de Caen**. Avec Marie-Ange Leportier et Charlotte Nicolle, aujourd'hui aussi décédées, il y anime la **commission « Loisirs et culture populaire »**, devenue par la suite celle de l'UTR-14.

Cette commission proposait chaque année de multiples activités, un voyage de plusieurs jours, des sorties à thème, des visites d'entreprises, des après-midi récréatifs. Elle a suspendu ses activités en 2012, les animateurs devenus trop âgés n'ayant pu être remplacés. Seule une sortie annuelle a été maintenue.

La fréquentation avait beaucoup diminué les dernières années face à la concurrence des multiples offres de loisirs pour les retraités.

Citoyen engagé, il a aussi été élu municipal à Fleury sur Orne et adjoint à la communauté de communes de Caen la Mer en charge de la collecte et de la valorisation des déchets.

Merci Raymond pour cette vie bien remplie

LA SANTE EN QUESTION

La volonté d'**engager un débat** a fortement émergé depuis la crise sanitaire, Le conseil et le bureau de l'UTR ont commencé à y réfléchir.

L'objet de cette page est de donner **quelques éléments** avant de proposer à l'ensemble des adhérents de participer sous différentes formes. Pour cela nous pensons pouvoir vous envoyer prochainement par courrier postal un questionnaire afin de mieux cerner ensemble les points qui seront mis en débat en groupe, en présentiel (ou au pire en distanciel via visioconférence).

En pleine pandémie **la Confédération a engagé une réflexion que nous devons enrichir**. Voir « la crise et après » : https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2020-06/2la_crise_et_apres.pdf

Voici **quelques éléments** que l'on peut mettre en avant dès aujourd'hui :

► imprévision, impréparation résultant d'une politique de santé concentrée sur les soins et pas sur la prévention, corsetée dans un équilibre budgétaire à court terme. D'où le manque de personnel...

► effet domino : aggravation des conditions de travail des soignants, baisse des revenus des plus fragiles...mais aussi découverte des emplois en premières lignes et deuxième lignes, renforcement de certaines solidarités...

► l'Etat a réagi pour amortir la casse, non sans quelques trous dans la raquette. Les organismes sociaux (CPAM, MSA, Pôle Emploi...) ont dû accompagner et financer de nouvelles missions qui ont mis leurs comptes dans le rouge

► l'Etat a osé quelques tentatives fragiles pour organiser le débat (Séjour de la santé)

Il y a entre nous consensus sur la nécessité de **repenser la solidarité** :

Sur le plan **social** :

- nécessité d'assurer l'accès pour tous aux services au public
- relégitimer la confrontation des points de vue plutôt que la verticalité
- permettre le déploiement des actions citoyennes de terrain et faciliter la convivialité

Sur le plan **économique** :

- renforcer le rôle de la puissance publique
- mettre en avant l'économie utile face à la volatilité des marchés financiers
- développer les activités socialement utiles et écologiquement responsables

Sur le plan **européen et mondial** :

- renforcer la coopération européenne
- promouvoir le multilatéralisme, la réduction des inégalités mondiales, le développement des coopérations équitables
- faire coopérer les différents services de recherche

Sur le plan **démocratique et sociétal** :

- promouvoir un Etat garant des solidarités
- redéfinir les missions stratégiques de l'Etat
- prendre en compte la biodiversité et l'évolution du climat, éléments conditionnant l'avenir de l'homme sur terre
- préserver les libertés individuelles, l'aspiration à la fraternité et la volonté de prise en main des affaires de la cité, en même temps que d'assurer la sécurité de tous

Entre « on continue comme avant » et « rien ne peut plus être comme avant », la CFDT choisit la **réforme progressive et planifiée en distinguant l'urgent du long terme**,

A court terme :

- s'armer, réagir et apprendre à vivre avec le virus
- obtenir des améliorations des conditions de travail, des statuts (face à la précarité), des salaires
- partager les efforts et inventer une gouvernance de la relance (codétermination)
- responsabiliser les aides et commandes publiques

A moyen terme :

- exiger une large consultation pour définir les choix collectifs pour la protection sociale
- soutenir les TPE et PME
- porter une logique de travailler tous et mieux plutôt que travailler plus...au détriment de certains
- relancer les fondements d'une Europe sociale
- s'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis d'un développement soutenable

Il s'agira de décliner tout cela **en Normandie et dans le Calvados**, Le rapport du CESER Normandie de fin 2020 sur « l'accès à la santé et aux soins » est tout à fait d'actualité.

Notre prochaine rencontre (à reprogrammer) avec des représentants de la CPAM et de la MSA reviendra sans doute sur certains points.

ATTESTATION FISCALE

Les **attestations fiscales pour les cotisations** versées en 2020 vont être diffusées ainsi :

► Pour l'adhérent n'ayant pas d'adresse internet : l'attestation sera **envoyée au domicile**, soit par le responsable de la SSR, soit par le correspondant des adhérents « directs ». Il est possible également pour un adhérent, avec l'aide d'un enfant ou petit enfant, d'accéder à son espace personnel « CFDT »...voir ci-dessous.

► Pour l'adhérent ayant internet il suffit d'aller dans son « espace personnel adhérent » et de **télécharger son attestation fiscale**. Le cheminement est simple : - ma cotisation (en haut à droite) – consulter – attestation fiscale à télécharger (en bas à gauche)

Pour **accéder à son espace personnel** adhérent il faut :

Se munir de son N° personnel adhérent (NPA sur la carte d'adhérent, en cas de perte, nous contacter) et avoir une adresse internet.

• soit se rendre sur l'adresse : <https://monespace.cfdt.fr>

• soit aller sur le site CFDT : <https://www.cfdt.fr> , cliquer ensuite en haut à droite sur « espace adhérents ». Il suffit ensuite de « se connecter ». Pour une première connexion suivre les indications : je m'identifie pour la première fois sur le portail CFDT.FR. On peut également [TÉLÉCHARGEZ LE TUTORIEL "COMMENT ACTIVER MON ESPACE ADHÉRENT »](#).

■ Une information adressée à tous les adhérents ayant une adresse internet reprendra ces informations.

L'espace adhérent c'est plus que télécharger l'attestation fiscale.

Il s'agit d'un site web sur lequel chaque adhérent peut s'identifier grâce à son Numéro personnel d'adhérent (NPA) et accéder à plusieurs fonctionnalités :

- consulter et modifier ses informations personnelles,
- faire appel au service Réponses à la carte via un formulaire,
- télécharger ses attestations fiscales,
- contacter son syndicat.



Vote du 24 mars au 4 avril

**Retraité-e, je m'engage
dans la campagne TPE,
pour faire gagner la CFDT !**

En tant que retraité CFDT, je peux m'impliquer dans la campagne en incitant les salariés des TPE de mon entourage à voter CFDT. (TPE = Très Petites Entreprise : moins de 11 salariés)

► J'ai des contacts chez les commerçants et artisans de mon quartier, qui emploient des salariés ou/et des apprentis. Je peux me rapprocher d'eux pour leur conseiller d'aller voter.

► J'emploie des personnes à domicile régulièrement ou occasionnellement : aide à domicile, femme de ménage, jardinier, ... je les encourage à aller voter.

■ Pour plus d'efficacité, je peux leur faire lire le **tract joint à ce bulletin** ou le remettre à l'un d'eux.

Ceux et celles qui auront besoin de tracts supplémentaires, peuvent nous les demander en appelant au : 06 72 41 56 03

Ensemble, Faisons gagner la CFDT !